



PRÉFET DU NORD

Sous-préfecture de Valenciennes
Bureau du Développement Territorial

PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ILOT «DEL COURT/SALENGRO» A HERGNIES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'arrêté préfectoral en date du 09 septembre 2019, soumet le projet de l'aménagement de l'îlot « Delcourt/Salengro » à Hergnies aux formalités d'enquête publique comportant :

- Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de droit commun
- Une enquête parcellaire

Cette enquête se déroulera en mairie d'HERGNIES pendant 20 jours pleins et consécutifs du 07 octobre 2019 au 26 octobre 2019 inclus.

Le maître d'ouvrage est la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

Au terme de la procédure, le Sous-Préfet de Valenciennes est compétent pour :

- Déclarer le projet d'utilité publique ;
- Déclarer cessibles les parcelles nécessaires au projet.

Le commissaire-enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est :

- Monsieur François DEBSKI, gérant d'entreprise, retraité.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet, déposés en mairie d'HERGNIES, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront être également adressées, soit par écrit au commissaire-enquêteur en mairie d'HERGNIES, ou sur le courriel suivant : cbhergnies@valenciennes-metropole.fr, pour être annexées au registre d'enquête.

Le dossier d'enquête est accessible au public sans limitation de durée à la Sous-Préfecture de Valenciennes – Bureau du Développement Territorial – rue Capron. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du Sous-Préfet de Valenciennes.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Hergnies :

- le lundi 07 octobre de 14h à 17h,
- le samedi 26 octobre de 09h à 12h.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Monsieur Sylvain THIEBAUT, Directeur des affaires juridiques, foncières et immobilières à la CAVM
Téléphone : 03 27 09 61 42

A l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la disposition du public, en mairie d'Hergnies, au siège de la CAVM et à la Sous-Préfecture de Valenciennes. Ils seront également mis en ligne, sur le site internet de la préfecture du Nord, à l'adresse suivante : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>.

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en adressant sa demande écrite, à Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes – Bureau du Développement Territorial – CS 40469 – 59322 Valenciennes Cedex.

Valenciennes, le 09 septembre 2019

Le Sous-Préfet

Christian ROCK